

« L'éducation, ce sont les parents qui la donnent, l'instruction, c'est l'État » écrivait Victor Hugo. Cette citation fait écho au comportement de certains de nos jeunes adolescents.

Il est normal que les jeunes se retrouvent ensemble. Les points de ralliement dans le village ont évolué avec les générations. Mais ce qui est nouveau, pour certains d'entre eux, c'est le mépris total des autres et ce sentiment que parce qu'on est jeune, on peut légitimement insulter, casser, salir...

La consommation d'alcool ainsi que de substances hallucinogènes semble de mise également.

La gendarmerie a été informée et est intervenue à de multiples reprises également mais il n'est pas possible de mettre un gendarme derrière chaque fauteur de trouble !

Parents, redoublez de vigilance, SVP !

RAPPEL

Nouvelles modalités de recueil des demandes de Cartes nationales d'identité

Désormais, les demandes et retraits des CNI ne seront plus assurés à la mairie. Chaque usager pourra effectuer sa demande partout sur le territoire mais dans une commune équipée du dispositif de recueil permettant la numérisation des pièces du dossier et la prise des empreintes.

Pour notre secteur, Saint-Vit, Quingey et Besançon peuvent recueillir les demandes.

Il est conseillé de prendre rendez-vous auprès de la commune de son choix.

Opération Brioches

Elle est annulée cette année pour cause de boulangerie fermée. Rendez-vous l'année prochaine...

Circulation au centre du village

Vous avez été une quarantaine à nous faire part de votre avis suite au questionnaire paru dans le bulletin d'avril dernier. Nous vous en remercions.

Une majorité s'est prononcée en faveur du projet présenté, et pas seulement des habitants du cœur du village. Les avis défavorables étaient argumentés et intéressants. Ce projet a néanmoins été remis en question, par rapport notamment à l'implantation du nouvel arrêt de bus qui se substituera à celui de la mairie. En effet, la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ne permet pas de le maintenir à cet endroit.

En concertation avec les services Ginko, il est apparu plus pertinent de le positionner au bas de la rue du Centre, jouxtant le parking de la rue du Château. La circulation sera réduite à cet endroit à une seule voie.

Il n'est donc plus question d'interdire la circulation rue du Centre. En revanche une réflexion est menée pour agrandir le parking en « absorbant » l'extrémité de la rue du Château. L'aménagement de la place de l'Église va réduire le nombre de places de stationnement et il y a un besoin croissant de parking dans cette partie du village.

S'il n'est pas aussi radical que le projet qui a été soumis à votre réflexion, le rétrécissement de la chaussée au droit de l'arrêt de bus devrait contribuer à ralentir les véhicules en transit, voire à les dissuader d'emprunter la rue du Centre.

Rythmes scolaires et avenir des TAP

139 élèves ont repris l'école au rythme de la semaine des 4,5 jours, du mercredi travaillé et des Temps d'Activités Périscolaires.

La nouveauté de cette rentrée porte sur la volonté de proposer les TAP plus bénéfiques aux enfants et mieux ajustés à leurs besoins : temps d'activité plus long sur moins de fin de journée d'école soit 1,5 h de TAP sur 2 jours.

La date tardive de parution du décret permettant le retour à la semaine des 4 jours dès cette rentrée 2017 ne nous a pas permis de faire une proposition construite et argumentée aux familles pour cette rentrée.

Le retour à la semaine des 4 jours sera débattu, au même titre que le maintien des 4,5 jours après ces 3 années d'expérience.

La réflexion qui associera les élus, les équipes éducatives et d'animation, les familles sera amorcée d'ici la fin de cette année et devra être arrêtée au printemps afin de permettre à chacun de préparer sereinement la prochaine rentrée scolaire.

Bienvenue aux Petites Sections et bonne année scolaire à tous !

Mise en séparatif du réseau d'assainissement

Les travaux, confiés à l'entreprise locale Lartot, ont débuté il y a quelques jours. Aux Vignottes et vont se prolonger jusqu'à la fin de l'année, en terminant par la rue de Fournay-Bon. Ce délai pourrait être allongé en fonction des difficultés rencontrées, notamment la présence de roche qui, outre les nuisances sonores, ralentit la progression du chantier.

Le coût total de l'opération est de l'ordre de 410 000 € TTC. Un prêt relais couvrant les recettes attendues (subventions et récupération de la TVA) a été contracté auprès de la Caisse d'Épargne.

TRANSFERTS DES COMPÉTENCES eau ET ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES à LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANÇON

Ces transferts sont rendus obligatoires par la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), au plus tard le 1^{er} janvier 2020. Il a été décidé, au niveau local, d'anticiper ce transfert et le réaliser au 1^{er} janvier 2018. Des commissions composées d'élus et de techniciens ont planché sur cette opération ambitieuse depuis bientôt deux ans. Deux années consacrées à recueillir toutes les informations pour chacune des communes concernées (budgets, dette, état des réseaux, etc.) et rencontrer les élus.

Ce qui a prévalu dans cette démarche, et les élus y ont été attentifs, c'est la recherche de la plus grande équité possible, malgré la diversité des situations. À terme, les prix de l'eau et de l'assainissement devront être les mêmes sur tout le territoire de la communauté d'agglomération. Des tarifs cibles pour l'eau et l'assainissement ont été établis (inférieurs à ceux qui sont pratiqués à Torpes). Un lissage sur une dizaine d'années sera nécessaire pour y arriver.

Après études sur l'ensemble des communes, certaines d'entre elles ont été classées « en rattrapage » du fait des mises à niveau importantes à réaliser sur les réseaux. Pour les réseaux d'eau, c'est le taux de rendement qui est mesuré, entre autre. Ces communes ne bénéficieront pas de baisse des tarifs et pourraient même voir leurs tarifs augmentés, sachant qu'à terme, dans tous les cas, un tarif unique sera appliqué sur l'ensemble du territoire de la CAGB.

Or, il se trouve que depuis quelques années, le rendement de notre réseau d'eau est mauvais. Le volume d'eau perdu à cause des fuites se situe bien au-dessus de la limite retenue. Les travaux réalisés cet hiver à la Piroulette sont de nature à y remédier en partie.

Pour réduire la « pénalité » qui pourrait nous être appliquée, il fallait que des travaux d'investigations soient menés en 2017 et que le prix de l'eau soit augmenté de manière à financer les recherches de fuites.

Ainsi, le Conseil municipal a voté en juin une augmentation de 10 centimes du m² d'eau, applicable dès le second semestre de cette année. Décision qui pourrait être rapportée s'il apparaissait que les travaux effectués sur le réseau ont permis de réduire notablement les fuites du réseau.

En revanche, les tarifs de l'assainissement connaîtront une baisse de 30 centimes/m² pour cause de financement du réseau eaux pluviales par le budget général (voir encadré ci-dessous).

Ce qui va changer dès le 1^{er} janvier 2018

Pour tout incident ou dysfonctionnement constaté, c'est la CAGB qui sera votre interlocuteur. Un numéro de téléphone unique sera communiqué d'ici là. En fonction de la nature du problème, ce sera soit une équipe technique du SIVOM de Boussières, qui deviendra l'opérateur pour la CAGB sur notre secteur, soit une équipe technique de la CAGB qui interviendra.

Durant les premiers mois, vous pourrez toujours alerter la commune qui, au maximum, se fera le relai des problèmes rencontrés.

À l'heure actuelle, nous ne savons pas encore qui de la trésorerie de Saint-Vit ou de Besançon fera parvenir les factures. Cela a peu d'importance, sauf en cas de contestation.

Eaux pluviales

La réglementation budgétaire interdit depuis quelques temps de faire financer la gestion des eaux pluviales par la redevance assainissement. Ce qui était encore toléré pour les petites communes ne le sera plus pour une collectivité de la taille de la CAGB.

Les paramètres utilisés pour évaluer le coût de gestion de ces eaux pluviales pour Torpes ont abouti à un montant d'environ 10 000 €. Ce montant ne sera donc plus intégré à la redevance assainissement, ce qui explique la baisse de 0,3 €, mais sera prélevé sur le budget de fonctionnement de la commune. Il est très probable qu'il faille augmenter les impôts locaux l'année prochaine pour récupérer tout ou partie de cette somme.

On peut considérer que cela répare une injustice car ainsi, cette dépense sera partagée entre tous, que l'on soit dans un secteur d'assainissement collectif ou individuel.

Affouage 2017/2018

Inscriptions en mairie du 20 octobre au 20 novembre (voir horaires d'ouverture ci-dessous).

Il est possible de vous inscrire par mail. Faites la demande à l'adresse suivante : mairietorpes@torpes.fr

Vous recevrez un formulaire à retourner signé et accompagné d'une attestation d'assurance.

Contacts mairie

03 81 58 65 61
mairietorpes@torpes.fr

WWW.TORPES.FR

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi : 9 h / 12 h
Mercredi et vendredi : 14 h / 18 h
Permanence du maire
Mardi et jeudi : 16h / 17 h 30
Samedi matin sur RDV.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Aménagement de la place de l'Église

ET RÉNOVATION DU MONUMENT AUX MORTS

Le projet présenté dans le bulletin d'avril dernier est en cours de réalisation : l'enfouissement des réseaux électricité et téléphone est achevé. La dépose des anciens poteaux est programmée avant la fin de ce mois ainsi que la mise en place du nouvel éclairage public. Les travaux de finition seront confiés au groupement d'entreprises France-Comté Environnement et R. Martin et doivent être achevés fin octobre. Le budget est tenu jusqu'à présent.

Il n'en va pas de même pour le Monument aux Morts. Le diagnostic qui en avait été fait dans ces colonnes en décembre 2015 s'est malheureusement révélé exact. À la dépose des éléments supérieurs, il est apparu que les pierres constituant la partie centrale ne pouvaient être conservées. L'entreprise Boucon, chargée de la rénovation, interviendra début octobre. La sculpture est en cours de création dans l'atelier de Rémy Pointurier.

Objectif : que tout soit achevé pour le 11 novembre.